

22^e Tournoi de golf du conseil municipal de Magog Invitation aux organismes à but non lucratif à présenter leur projet

Magog, le 18 mars 2020 – Le comité organisateur du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog invite les organismes à but non lucratif de la région à soumettre leur candidature pour devenir l'un des bénéficiaires de l'événement. Les candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 17 avril.

Pour participer, les organismes doivent remplir le formulaire de participation et présenter un projet qu'ils souhaiteraient mettre sur pied ou encore poursuivre au cours de la prochaine année. Les candidatures seront évaluées par le comité du Tournoi de golf selon certains critères : la situation financière, la structure démocratique et la capacité des organismes à fournir des bénévoles pour aider le comité à organiser le tournoi. Les demandes en lien avec les secteurs d'activité suivants seront priorisées : la jeunesse, la famille, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le formulaire est disponible au www.ville.magog.qc.ca/golf. Il doit être transmis par courriel à tournoigolf@ville.magog.qc.ca.

Rappelons que lors de la précédente édition, 42 000 \$ ont été répartis parmi les cinq organismes sélectionnés ainsi qu'à la Banque alimentaire Memphrémagog et la Chambre de commerce Memphrémagog.

En attendant les inscriptions officielles, la mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, invite les golfeurs et golfeuses souhaitant participer à la 22^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog au Club de golf Venise à indiquer la date du 11 septembre à leur agenda.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 350

